

De 1250 à 1600 on couvre. Le 1400 on couvre pas. $1400 \rightarrow \frac{1150}{1400} = 82,14\%$; $1150 = 5000 - 3850$

Questions dans le partiel de ce genre d'exercice :

- 1) taux de service de la dernière offre (ici $1150/1400 = 82,14\%$)
- 2) taux de couverture (ici $9500 / 5000 = 1,90\%$)
- 3) prix encaisse par l'émetteur (ici $5,51\% = 5000 * 100,51\%$)
- 4) prix encaissé en mode discriminatoire (ici 5 mld 31 = $1250 * 100.74\% + 1000 * 100.66\% + 1600 * 100.59\% + 1150 * 100.51\%$)

Il faut savoir si l'enchère est uniforme ou non

Si l'offre est uniforme on sert tout le monde de la même façon (5millions x 100,51)

Si l'offre est discriminatoire on sert tout le monde mais en fonction de sa proposition.

La segmentation des marchés

- Marché centralisé → consolidé

Il n'existe qu'un seul prix de transaction à chaque instant pour un actif donné

- Marché fragmenté

Il existe plusieurs prix de transactions pour un même actif

Exemple : (ECN/Nasdaq)

- Directive MIF
 - Entrée en vigueur 01/11/2007
 - Concurrence être plates formes de négociation
 - Marché réglementé
 - Plateforme multilatérales
 - Systèmes internes de négociation
 - Nombreuses alternatives aux marchés règlementé en création
 - Peu de survivants.

CHAPITRE 7: ORGANISATION DE LA BOURSE DE PARIS

SECTION 1 : EURONEXT PARIS

Euronext est un marché commun de bourse européennes.

Il est possible d'y négocier :

- Des actions
- Des titres de créances
- Des produits dérivés
- Des produits structurés

Aujourd'hui Euronext est un marché action de 5 bourses (Londres, Paris , Amsterdam, Bruxelles,..)

- Marché action
 - Euronext né le 22 09 2000 est une entreprise de marché issue de la fusion des bourses d'Amsterdam Bruxelles et de paris
 - La bourse portugaise (Euronext Lisbonne) a rejoint Euronext en février 2002
 - Création d'Euronext London en 2010
- Marché dérivé
 - Compartiment dérivé + Liffre (2002)
 - Scission Liff (2014)

Marché hollandais : Euronext Amsterdam N.V

Marché belge : Euronext Bruxelles SA

Marché portugais : Euronext Lisbonne

Marché français Euronext Paris SA

Marché anglais Euronext Londres

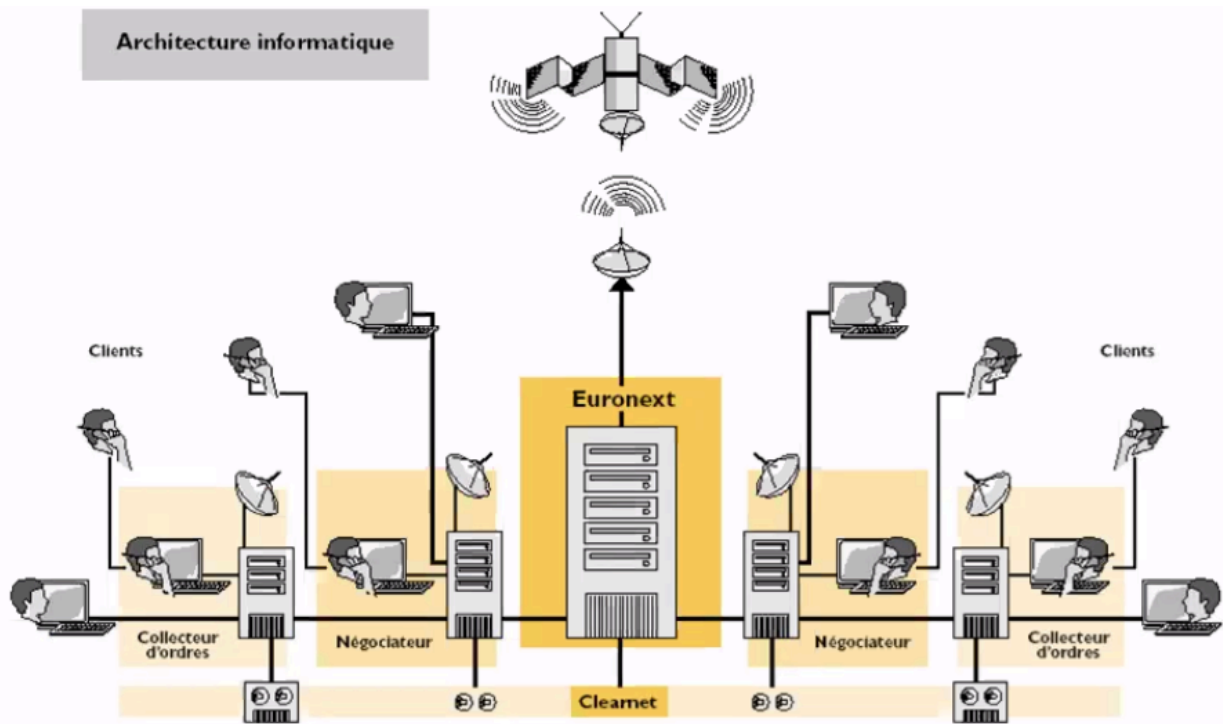
Euronext Paris (La bourse de Paris)

La bourse de Paris doit garantir l'égalité entre les intervenant par la transparence, la sécurité des négociation et faciliter la liquidité du marché

Depuis 2009, les opérations de bourse sur les marchés français sont enregistrés sur le système de cotation électronique géré par Euronext. Se

L 'architecture générale du marché est constitué

- Des systèmes de routage
- Du système central de cotation
- Du système de diffusion en temps réel de l'information
- Des systèmes de règlement / livraison via la chambre de compensation Clearnet



Un marché réglementé unique

Le 21 février 2005 Euronext a procédé à la fusion des marchés réglementés existants. Il n'existe désormais plus qu'un seul marché réglementé : Euro List

Janvier 2008 : Euro List est renommé Euronext

3 critères d'identification

- La nomenclature sectorielle
 - Classification ICB
- Le mode de cotation
 - Fixing / continu
- Le compartiment de capitalisation

Compartiments	A	B	C
Capitalisation	>1Md	<1Md€ >150M€	<150 M€

Toutes les entreprises cotées sur le marché réglementé sont soumises aux mêmes règles de communication financière par le régulateur

Les nouvelles entreprises introduites en bourse obéiront à des **conditions d'admission identiques**

→ Conditions d'admission

- minimum 25% de capital flottant mis à disposition du public
- Historique des comptes depuis 3ans (comptes certifiés et audités)

- Aucune obligation en termes de rentabilité ou de distribution de dividendes

Alternext → Euronext Growth

Création le 17 mai 2005

Un marché destiné à accueillir des PME

Marché non réglementé au sens juridique

Trait d'union entre le marché réglementé et le capital d'investissement

19 juin 2017 : Euronext Growth

→ Conditions

- Historique de deux années de comptes
- Adoption du référentiel comptable de leur choix
- Demande d'inscription émanant des organes de gestion et portant sur un minimum de titres sera nécessaire

→ Remarque

- Création du listing sponsor

Autre compartiments

→ Le marché libre : Euronext Access online (nul)

- C'est un marché non réglementé
- Les niveaux de liquidité, de sécurité et d'information offerts aux investisseurs ne sont pas les mêmes
- Ainsi toutes les opérations sur ce marché sont réalisées hors intervention et contrôle des autorités de tutelle

➤ DU COUP Creation du segment Access +

- Listing sponsor
- Flottant minimum
- 2 années de comptes

→ Valeurs radiées

Le compartiment des valeurs radiées de Paris est destiné à permettre des négociations sur les titres après leur radiation des marchés réglementés

→ Le marché des obligations (pas à noter)

- Plus de 3 500 emprunts sont inscrits à l cote d'Euronext
- On trouve :
 - Les emprunts d'état

- Les emprunts des collectivités publiques et des plus grands émetteurs privés
- Les emprunts émis par des sociétés privées inscrites sur euro List
- On distingue 6 groupes d'obligations
 - Groupe 40 – Obligations sur secteur public cotées en continu
 - Groupe 41 – Obligations d'état cotées en continu
 - Groupe 42 – Obligations du secteur privé cotées en continu
 - Groupe 43 – obligations d'état cotées en fixing double
 - Groupe 44 Obligations cotées à la pièce en fixing double
 - Groupe 45 – obligations OAT aux particuliers
- Les obligations privées sont exclusivement négociées sur Euronext
- En revanche les obligations d'état peuvent se traiter aussi bien sur Euronext que de gré à gré (90% des montants échangés)

→ Le marché des titres de créances négociables (mort)

- Neu CP : Billets de trésorerie
 - Montant minimal 150 000€
- Nécessité pour les établissements bancaires de faire coter les TCN sur un marché réglementé.

→ Marché des dérivés

- Activité réduite depuis scission de NYSE/Euronext : MONEP / MATIF
- Nombre réduit de sous-jacents
 - Matières premières agricoles
 - Devises
 - Indices actions
 - ETF
 - Actions européennes

→ Next Warrant

- Segment dédié aux warrants inscrits sur Euronext
- Les certificats et ETC sont également cotés sur ce compartiment

→ Next Track

- Next track regroupe l'ensemble des trackers après leur admission sur l'un des compartiments réglementaires d'Euronext.

SECTION 2 : NÉGOCIATION DES ACTIONS

Le déroulement de la séance en Euronext

Plusieurs groupes de cotation selon le degré de liquidité :

- Continu : s'applique aux valeurs liquides
- Fixing A : utilisé pour les valeurs à moindre liquidité
 - Pour ces valeurs seul le carnet est géré en continu la confrontation des ordres s'effectuant à 11h30 et 16h30
- Fixing B : Concerne les titres du marché libre avec une seule confrontation quotidienne à 15h
- Fixing alternext valeurs peu liquides d'alternext à 15h30

■ Une journée en 6 étapes:

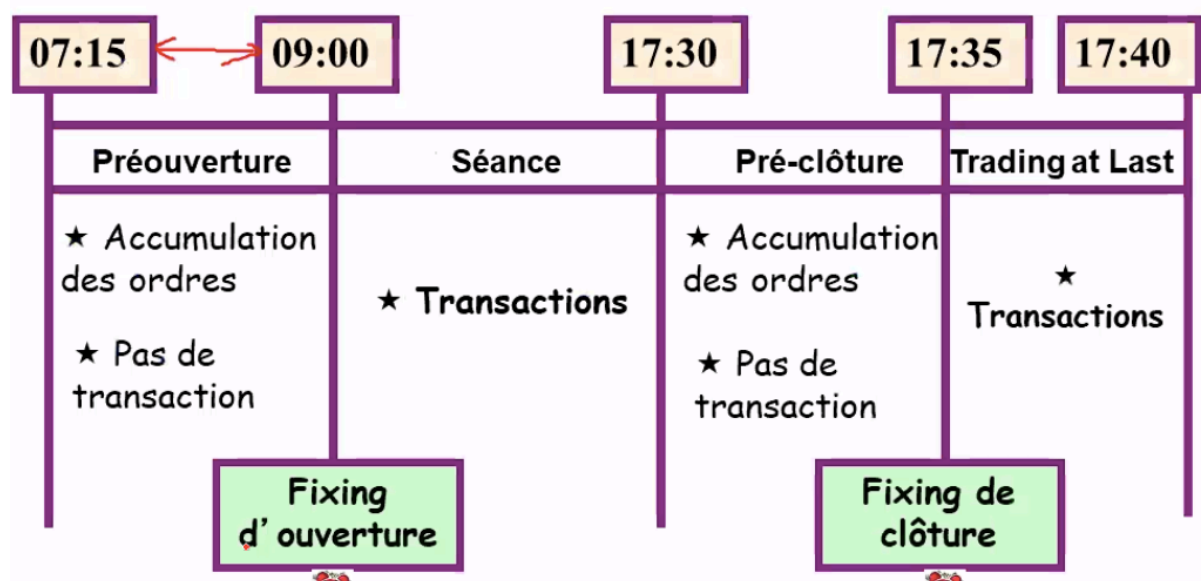
- ✓ 07h15-9h00: pré-ouverture
- ✓ 09h00: fixing d'ouverture 
- ✓ 09h00-17h³⁰25: cotation en continu
- ✓ 17h30-17h35: pré-clôture
- ✓ 17h35: fixing de clôture 
- ✓ 17h35-17h40: Trading at Last

A **9h30sec** : fixing d'ouverture on laisse 30 sec pour décourager les techniques de manipulation pour diminuer le risque

9h - 17h30 : séance avec transaction et arrivée des ordres à l'ouverture , cotation en contenu , ordres

Fixing de clôture **17h35 et 30 sec** qui determine le prix de cloture

17h35 – 17h40 : trading at last transaction, ordres. Possible de négocier au prix d'équilibre



Le libellé d'un ordre

- Indications générales
 - Place de négociation
 - Sens de l'ordre : achat ou vente
 - Nom de la société ou le Code **ISIN** ou code mnémonique
 - Quantité de titres
- Indication de validité
- Indication de prix

FRANCE TELECOM			FR0000133308		
		COURS	QUANTITE	Votre Portefeuille (Double Cliquez - Détail)	
V	22.94	3 946	Pas de Positions sur cette Valeur		
E	22.93	2 246			
N	22.92	1 516			
T	22.91	10 020			
E	22.90	474			
A	22.89	591	Marché CP FUR0		
C	22.88	2 285			
H	22.87	2 784			
A	22.86	6 834			
T	22.85	4 047			
		VALEUR	Indice	Sens Achat	
Dernier		22.90	3 571.81	Quantité	
Variation %		1.06	0.39	Validité Jour	
Ouverture		22.77	3 563.39	Date 02/01/2004	
+ Haut		22.91	3 573.04	Lim/Mod	
+ Bas		22.67	3 554.57	Valider Annuler Autre Valeur Sortie	
Volume		511 827	0		

Les clients peuvent fixer une date limite de validité de leur ordre. Les ordres peuvent être valables :

- Au jour ou « Good for day » (validité par défaut)
- A date déterminée ou « good till date » l'ordre demeure en carnet jusqu'à la date indiquée
- A révocation sur année glissante ou « good till cancelled » l'ordre demeure en attente en carnet pendant une période définie de 365 jours
- Au « fixing »
- A « validité période » valable pour une période spécifique de la journée

Les prix des ordres transmis sont déterminés par des variations minimales de cours. Les prix de transaction sont donc des variables discrètes.

Plage en euros	Prix de la cotation
0 – 10	0,001
10 – 50	0,005
50 – 100	0,01
100 - infini	0,05

Les différents ordres de bourse

- L'ordre à cours limité
- L'ordre au marché
- L'ordre à la meilleure limite
- L'ordre indexé
- Les ordres à déclenchement

- Les ordres à conditions particulières

Achat	
Quantité	Limite
50	125
100	123
50	123
150	122
200	120

Vente	
limite	Quantité
126	100
127	25
128	50
130	100
131	200

→ L'ordre à cours limité

Objectif : Maîtriser le prix d'exécution et se protéger contre les fluctuations du marché

Caractéristiques : C'est une limite de prix

minimale a la vente

maximale a l'achat (≤ 129)

Exécution : Elle peut être partielle

Ordre d'achat de 200 actions à 129 euros

Achat	
Quantité	Limite
25	129
50	125
100	124
50	123
150	122

Vente	
Limite	Quantité
126	100
127	25
129	50
130	100
131	200

≤ 125
 ≤ 125
 ≤ 129
 > 129

L'ordre n'a pas été entièrement exécuté / cours moyen : 127 euros

→ L'ordre au marché

Objectif : Exécution totale de l'ordre

Caractéristiques :

-C'est un ordre sans limite de prix

-Il est propriétaire sur le marché

Remarque : L'exécution est totale, quel que soit le moment d'arrivée sur le marché, dès lors qu'il y a la **contrepartie suffisante**.

Ordre d'achat de 200 actions au marché

Achat	
Quantité	Limite
50	125
100	124
50	123
150	122
200	120

Vente	
Limite	Quantité
126	100
127	25
129	50
130	75 + 25
131	200

L'ordre est entièrement exécuté / cours moyen : 127,38 euros

→ L'ordre à la meilleure limite

Objectif : Obtenir le meilleur prix disponible dès que l'ordre arrive dans le marché

Caractéristiques :

- C'est un ordre sans limite de prix
- Il est automatiquement transformé en cours limité au prix de la meilleur contrepartie disponible.

Exécution : Elle peut être partielle. Dans ce cas, le reliquat conserve le prix d'exécution

Ordre d'achat de 200 actions à la meilleure limite → 126

Achat	
Quantité	Limite
100	126
50	125
100	124
50	123
150	122

Vente	
Limite	Quantité
126	100
127	25
129	50
130	100
131	200

L'ordre est partiellement exécuté / cours moyen : 126 euros

■ L'ordre "au marché"

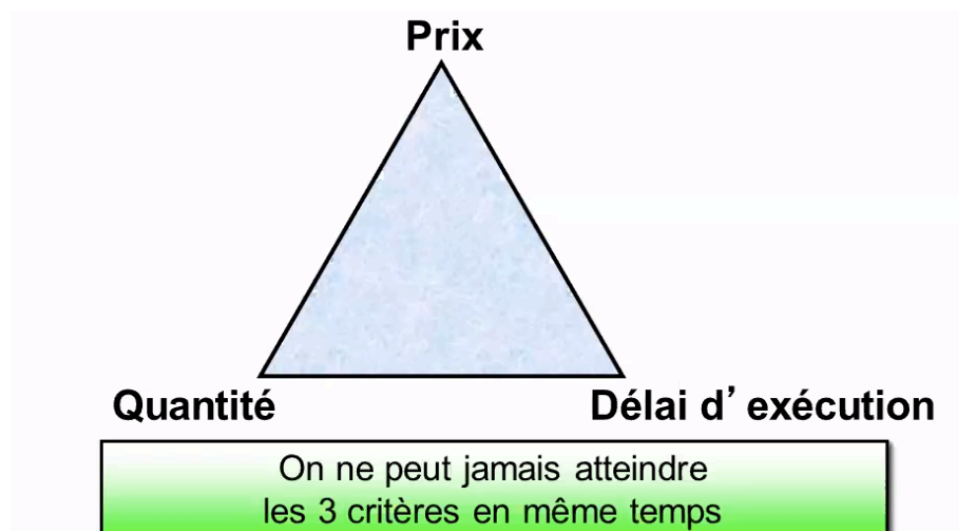
- ✓ Il est **prioritaire** sur tous les autres types d'ordres. L'objectif est d'être exécuté **intégralement** et le plus rapidement possible quel que soit le cours **en présence** d'une contrepartie.

■ L'ordre "à la meilleure limite"

- ✓ Il est **prioritaire** et prend le **meilleur prix** qui se présente au moment où il arrive dans le CO. Risque d'**exécution partielle**.

■ L'ordre "à cours limité"

- ✓ Il détermine **une limite de prix** supérieure à l'achat ou une limite de prix inférieure à la vente. Risque de **non exécution ou d'exécution partielle**



Juste avec l'ordre à la meilleure limite a presque les 3 critères.

→ **L'ordre indexé** (ne fonctionne pas beaucoup)

Il s'agit d'un ordre qui se positionne sur la meilleure limite disponible sur le marché

1. L'ordre à seuil de déclenchement : ordre à déclenchement se transformant en ordre à tout prix
2. L'ordre à plage de déclenchement : ordre à déclenchement se transformant en ordre à cours limité
3. Les ordres stop on quote : réservé au compartiment des warrants, le déclenchement est réalisé sur la base de la fourchette côté.

L'ordre à plage de déclenchement

Survient un ordre d'achat au marché de 150 titres

Achat	
Quantité	Limite
200	128
50	125
100	124
50	123
150	122

Vente	
Limite	Quantité
126	100
127	25
129	25 + 25
130	100
131	200

Un ordre à cours limité apparaît sur le marché
il sera exécuté dès lors qu'il existera une contrepartie

Survient un ordre d'achat au marché de 150 titres

Achat	
Quantité	Limite
50	125
100	124
50	123
150	122
200	120

Vente	
Limite	Quantité
126	100
127	25
129	25 + 25
130	100
131	75 + 125

Un ordre de 200 titres au marché est exécuté

ASD
AM

L'ordre à seuil de déclenchement

Ordre d'achat de 200 actions APD 127/128

↓
EVT → Limite

Achat	
Quantité	Limite
50	125
100	124
50	123
150	122
200	120

Vente	
Limite	Quantité
126	100
127	25
129	50
130	100
131	200

Rien ne se passe

→ Les ordres à conditions particulières :

→ Les ordres cachés ou ordre iceberg

- une partie visible
- La partie cachée perd la priorité temporelle
- Permet d'automatiser les transactions
- Evite de révéler ses intentions

→ Les ordres exécutés et éliminés

- Les ordres exécutés et éliminés sont à exécuter pour le maximum possible, soit dès leur entrée en mode continu soit à la confrontation générale des ordres en mode fixing, leur solde s'annulant immédiatement après.

→ L'ordre à quantité minimale

L'ordre détermine le nombre de titre minimum devant être négociés immédiatement au moment de l'introduction de l'ordre

Si cette quantité minimum est effectivement disponible sur le marché le lot minimum est négocié immédiatement. Les titres restants de l'ordre sont placés sur le marché sous la forme d'ordre limité ? La limite de l'ordre est le prix auquel ce lot minimum a déjà été négocié

A défaut d'exécution immédiate dudit minimum.

Le prix du fixing

Le fixing

Détermination du prix d'équilibre :

L'ordre au marché est prioritaire sur tous les autres ordres

Les ordres d'achats (de vente) présentant une limite supérieure (inférieure) au cours d'équilibre sont exécutés

Les ordres limités au cours du fixage sont exécutés en fonction des soldes disponibles.

L'ordre à la meilleure limite est systématiquement affiché à une limite de cours égale au cours théorique d'équilibre

Si le cours d'équilibre varie durant la période d'accumulation, il en est de même pour le cours associé à l'ordre à la meilleure limite

Son exécution se réalise en fonction des soldes disponibles, une fois les ordres « au marché » servis et après les ordres d'achat (de vente) à cours limité supérieur (inférieur) au cours du fixage

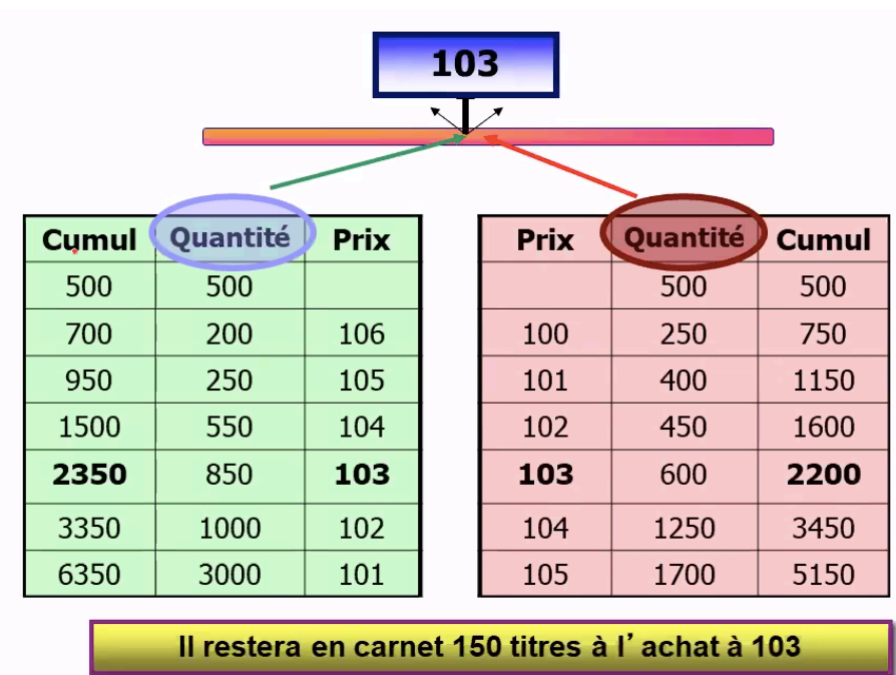
Les ordres à la meilleure limite ont priorité sur les ordres à cours limité exprimés à une limite se trouvant égale au cours du fixing

Les ordres à la meilleure limite non exécutés se transforment en ordre à cours limités au cours d'équilibre.

EXEMPLE

Cumul	Quantité	Prix
500	500	
700	200	106
950	250	105
1500	550	104
2350	850	103
3350	1000	102
6350	3000	101

Prix	Quantité	Cumul
	500	500
100	250	750
101	400	1150
102	450	1600
103	600	2200
104	1250	3450
105	1700	5150



Le prix d'équilibre est : 103

Le volume d'échange est : 2200

Le prix d'équilibre c'est le prix qui maximise le volume échangé

ON INTRODUIT LES ORDRES :

103		
Cumul	Quantité	Prix
300	300	AM
	200	AML
500	200	106
750	250	105
1300	550	104
2150	850	103
3150	1000	102
6150	3000	101

Prix	Quantité	Cumul
AM	250	250
AML	250	
100	250	500
101	400	900
102	450	1350
103	600	1950
104	1250	3200
105	1700	4900

103		
Cumul	Quantité	Prix
300	300	AM
	200	AML
500	200	106
750	250	105
1300	550	104
2350	850	103
3150	1000	102
6150	3000	101

Prix	Quantité	Cumul
AM	250	250
AML	250	
100	250	500
101	400	900
102	450	1350
103	600	2200
104	1250	3200
105	1700	4900

AM : ordre au marché ; AML : ordre à la meilleure limite

La feuille de marché diffusée auprès des investisseurs est la suivante :

Quantité	Prix
300	
200	OUV
1850	103
1000	102
3000	101

Prix	Quantité
	250
OUV	250
103	1700
104	1250
105	1700

- Première ligne: nombre de titres négociables « au marché »,
- Deuxième ligne: nombre de titres négociables « à la meilleure limite »,
- Troisième ligne: CTE et cumul des ordres d'achat (de vente) présentant une limite de prix supérieure (inférieure) ou égale au CTE.

L'avis d'opéré

Ce document adressé par l'intermédiaire récapitule les conditions d'exécution de votre ordre

- La date et le nom de l'intermédiaire
- Le sens de l'opération, la quantité de titres concerné, le libellé de valeur, le marché de cotation, le cours négocié
- Le montant brut cours multiplié par la quantité de titres
- Les frais de transaction
- Le montant net (crédit ou débit du compte)

SECTION 3 : LES RÉSERVATION ET SUSPENSION

LES RÉSERVATIONS

Une réservation est un arrêt des cotations en cas de décalage important du *prix de transaction* pendant la séance boursière par rapport à un cours dit de référence.

Objectifs:

- Fluidifier le marché
- Se prémunir contre les erreurs de saisie.

Deux types de réservation :

- Réservation statique : détecte les fluctuations sur des périodes relativement longues (séance de bourse)
- Réservation dynamique : encadre des variations de cours entre 2 transactions

↓

Réservation statique

- Détection de fluctuations importantes sur une période relativement longue
- Les seuils statiques :
 - 8% composantes de l'indice CAC 40 (principal indice boursier français)
 - 10% autres actions
 - 0,02% penny stocks < 0,20 euros
- Les variations autorisées sont établies par rapport à un prix de référence
 - **A l'ouverture** le prix de référence est le cours de clôture de la veille
 - **Après le fixing d'ouverture** il est le cours coté au fixing d'ouverture
 - **Après une réservation** le seuil atteint devient le nouveau cours de référence
- Durée de réservation

- Première reservation : 3 min
- Nouvelles reservations :
 - 10 min (valeurs du CAC 40)
 - 3 min (autres valeurs)
- Nombre de reservations non limités

Réservation dynamique

- Encadrement des variations de cours entre deux transactions
- Elle vise à encadrer, à l'intérieur des seuils statiques, la volatilité des cours successifs
- Variation autorisée + ou - 2 % (minimum 0,01 euros)
- Durée de réservation non standardisée

LES SUSPENSIONS DE COTATION

- Les suspensions de cotation résultent d'une décision d'Euronext qui diffuse un avis
- L'avis doit mentionner
 - L'origine : le demandeur de la suspension
 - Les raisons
 - La date et les conditions de reprise des cotations
- Objectifs
 - Empêcher la diffusion de fausses informations
 - Empêcher la manipulation des cours

Suspension de cotation

La cotation des actions CELLECTIS ci-dessous est suspendue sur Alternext Paris dans les conditions suivantes :

Suspension:	25/03/2015
Motif:	A la demande de la société, jusqu'à nouvel avis.

Libellé:	CELLECTIS	Code Euronext:	FR0010425595
Code ISIN:	FR0010425595	Code National:	
Mnémonique:	ALCLS		

SECTION 4 : LES CONTRATS/ UN APPORT DE LIQUIDITÉ

Il existe deux types de contrats de liquidité :

- Un accord passé entre Euronext et une société de gestion
→ Le contrat d'apporteur de liquidité
- Un accord entre l'émetteur et une société de gestion
→ Contrat de liquidité

Le contrat d'apporteur de le liquidité

Remplace le contrat d'animateur

Son rôle est d'amortir les variations de volatilité sur le marché et de garantir des transactions voire d'en accroître le volume

Engagement à maintenir une fourchette de prix maximale et à positionner une quantité minimale de titres à l'achat et à la vente.

Il existe différents types d'apporteur de liquidité

- L'apporteur de liquidité permanent : il s'engage à maintenir en permanence une fourchette de prix au maximum égale à 5% et à positionner une ordre d'achat et un ordre de vente pour une quantité définie équivalente au minimum à 5000 €
- L'apporteur de liquidité de fixing
- Le PLP NEXT 150
- L'Apporteur de liquidité sur valeur à faible cours

Le contrat de liquidité

Remplace le contrat d'animation

L'émetteur peut également améliorer lui-même la liquidité de ses titres en concluant un contrat de liquidité qui le lie à un prestataire de services d'investissement.

Le contrat de liquidité définit les conditions dans lesquelles le PSI intervient pour le compte de l'émetteur, pour favoriser la liquidité des transaction et la régularité des cotations des titres ou éviter des décalages de cour non justifiés par la tendance du marché.

SECTION 5 : LES AUTORITÉS DE RÉGULATION

Euronext

Euronext est aussi une entreprise qui organise et assure l'accès au marché et son fonctionnement

- **Elle établit les règles de marché**
- Prononce l'admission des valeurs et des instruments financiers sur le marché
- Décide de l'adhésion de ses membres
- **Gère les systèmes informatiques de cotation**

- Assure la publicité des négociations et la diffusion des cours
- Enregistre les négociations entre les membres du marché au travers d'une chambre de compensation, Clearnet (sa filiale)
- Offre aux émetteurs les services du marché pour la cotation de leurs titres et la réalisation de leurs opérations financières

C'est ni plus ni moins qu'une société informatique

L'autorité des Marchés Financiers

Crée en par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 l'AMF est issu de la fusion de la commission des opérations de bourse, du conseil des marchés financiers et du conseil de discipline de la gestion financière . Elle est au service de la protection de l'épargne, elle réglemente et elle contrôle les marchés financiers en France.

L'objectif de ce rapprochement est d'améliorer la coordination et l'efficacité du système français de régulation des marchés financiers et d'augmenter sa visibilité à l'international

L'autorité des Marchés financiers a 3 missions intermédiaires (de veiller)

1. Elle veille à la protection de l'épargne investie en produits financiers
2. Elle veille à l'information des investisseurs
3. Et au bon fonctionnement des marchés

L'AMF vérifie aussi qu'il n'y ait pas de délit d'initier sur les marchés

Elle réglemente

Elle autorise les intervenants et les produits d'épargne, en donnant un agrément

Elle autorise les opérations financières en donnant un avis et valide la recevabilité

Elle surveille et contrôle les acteurs des marchés

Elle a un pouvoir de sanction en cas d'infraction aux règles applicables

L'ACP autorité de contrôle prudentiel (ACP)

Fruit de la fusion de :

- La commission bancaire
- L'autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM)
- Le comité des entreprises d'assurance
- Le comité des établissements de crédit et des entreprises

L'ACP est une autorité indépendante, adossée à la Banque de France

Objectif

Mise en place d'une autorité de supervision forte, disposant d'une vision globale du secteur financier (banque et assurance)

Missions

- Agrément et contrôle des établissements bancaires et des organisation d'assurance
- Préservation de la stabilité financière et à la protection des clients des banques des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurance

Le CCLRf (Comité consultatif de la législation et de la régulation financière)

Ce comité est en charge, à titre consultatif, de la législation et de la réglementation relative aux intermédiaires

Par exemple, il propose les ratios prudentiels et les fonds propres minimaux à respecter

CHAPITRE 8: LES INDICES BOURSIERS

INTRODUCTION

Un indice boursier représente l'évolution de la valeur d'un échantillon d'actifs cotées (indices d'actions, d'obligations, matières premières)

Un indice boursier n'est pas un actif financier

Fonctions

- Refléter la performance d'un marché
- Servir d'étalon de mesure de l'efficacité de la gestion d'un fonds de valeurs mobilières
- Servir de sous jacents pour les produits dérivés
- Servir de référence à certaines mesures réglementaires

Les indices boursiers sont des **indices de prix** (moyenne de cours boursiers) qui se définissent par trois caractéristiques

- L'échantillon est un ensemble de valeurs choisi pour être représentatif d'un secteur, d'une région
- La méthodologie de calcul concernant le poids des titres au sein de l'indice
- La date de référence et l'indexation (base 1000) le 31/12/87 pour le CAC 40

SECTION 1 : LA MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

Méthode d'estimation

Le niveau d'un indice boursier correspond au rapport entre une valeur à la date t et une valeur initiale à la date d'origine de l'indice ajusté d'un coefficient correcteur